



SILKE GRABHERR

Par des élèves du secondaire 1

Médecin légiste et Professeure ordinaire,
Faculté de biologie et de médecine, UNIL.
Directrice du Centre universitaire romand
de médecine légale

MON MÉTIER

Je suis médecin légiste. Il s'agit d'un métier particulier à l'interface entre la médecine et la justice. Après mes études de médecine, je me suis spécialisée dans ce domaine qui s'occupe essentiellement d'examiner des personnes vivantes et décédées sur mandat de la justice. Depuis 2016, je dirige le Centre universitaire romand de médecine légale et suis responsable d'environ 240 collaborateur·ice·s et de l'enseignement universitaire en médecine légale à Lausanne, Genève et Fribourg.

CE QUI M'INSPIRE ET ME MOTIVE

Le travail avec les gens, l'action, l'adrénaline et le challenge au quotidien. J'aime voir que mon travail a du sens et qu'une seule personne peut changer des choses.

ÊTRE UNE FEMME DANS CE CONTEXTE

C'est normal ! La plupart des médecins légistes sont des femmes.

VALEURS IMPORTANTES À MES YEUX

L'honnêteté, l'honneur, l'humanité, la volonté et l'excellence.

UNE ANECDOTE

Lorsque j'ai dû présenter mon idée pour une thèse au grand chef de la médecine légale à Beme alors que j'étais une petite étudiante, il a cru que j'étais folle. Aujourd'hui, de cette idée est née une nouvelle technique qui a révolutionné la médecine légale et qui est connue dans le monde entier. Il s'avère alors que des idées folles peuvent se révéler brillantes si on y croit.

MESSAGE AUX FUTUR·E·S SCIENTIFIQUES

Rien n'est impossible... une seule personne peut changer le monde !



Retrouvez tous les portraits et plus d'activités sur:
dehautlutte.ch

Portrait réalisé par Andrea, Adrian et Mika, 10VP3, Montreux-Est

Illustration : Maurane Mazars